



LES FEUILLETS

Commune de HOCHSTATT

MAI 2009 - N°40

LE MOT DU MAIRE

L'année est bien entamée et nous voilà déjà à la mi-printemps.

Ces belles journées nous font oublier un hiver particulièrement long et froid.

Les débuts d'année, après les traditionnels échanges de bons vœux, correspondent aux adoptions du budget dans les différentes assemblées délibérantes.

Celui de notre commune, dans un contexte de crise mondiale est un budget très volontariste où les dépenses d'investissement, dans le cadre du plan de relance gouvernemental, seront amplifiées. Cela permettra, à notre échelle, de soutenir les entreprises locales ou régionales.

Ces dépenses sont pour partie possibles grâce aux excédents dégagés par une gestion rigoureuse du budget de fonctionnement dont une part non négligeable, est destinée à la sécurité, aux écoles et à l'entretien de notre patrimoine routier et immobilier.

En dépit de quelques soucis administratifs, techniques et aux intempéries, les travaux d'aménagement de la zone sportive avancent. Après le drainage, l'engazonnement du nouveau terrain sera réalisé au courant de ce mois. La pose de la clôture mettra un terme aux travaux dans l'attente des plantations en automne.

Le bâtiment vestiaires - club house est en phase d'appel d'offres ; 174 entreprises ont postulé ; la décision d'attribution des marchés est planifiée pour la fin mai.

Les études pour l'aménagement de la rue Haenlin sont en cours, suite à la réunion de concertation avec les riverains ; l'objectif étant de réaliser ce programme pour la fin de cette année.

Le bureau d'études en charge de l'enfouissement de lignes électriques et téléphoniques Grand' rue, rue de Zillisheim et rue Haenlin a également été choisi.

En préambule aux aménagements des abords de la mairie, une étude de circulation a été engagée ;

vous avez certainement remarqué, si vous passez par là, des personnes en charge de constater les divers flux de circulation. Ces mesures seront complétées par la mise en place de compteurs et de caméras durant une semaine.



Les fenêtres d'origine de l'ancien bâtiment « poste » seront remplacées afin d'améliorer l'isolation thermique.

Le renforcement du réseau d'eau potable rue de la chapelle est en cours d'achèvement, ce chantier a une nouvelle fois mis en exergue l'incivisme et l'irrespect de certains qui, par leur comportement au volant, mettent en danger la vie des ouvriers du chantier.

Les beaux jours arrivent avec une utilisation accrue des tondeuses, piscine et booster,.....la liste n'est pas exhaustive ! Je vous invite une nouvelle fois au civisme.

D'avance je vous remercie et vous souhaite un agréable été.

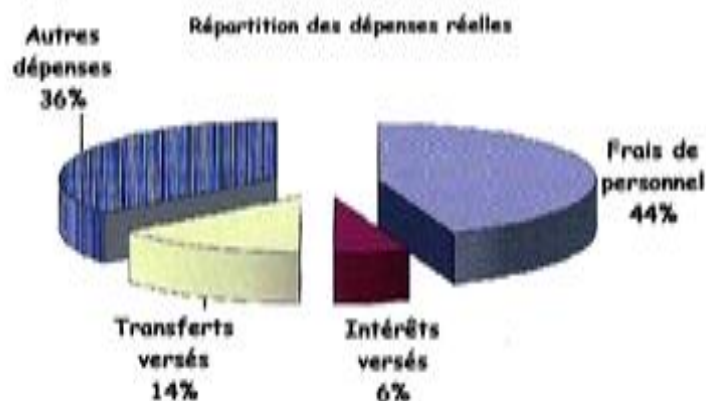
Michel WILLEMANN

ELECTIONS EUROPEENNES le 7 juin 2009

*Les élections européennes offrent aux citoyens européens l'occasion de **désigner directement**, au suffrage universel direct, **les représentants qui agiront en leur nom** pendant 5 ans, au Parlement européen. Votez nombreux.*

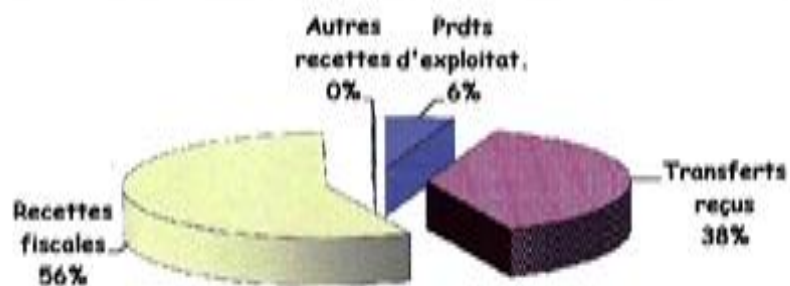
Dépenses de fonctionnement

	€	€/h
Frais de personnel	371 990	177
Intérêts versés	47 250	22
Transferts versés	120 746	57
Autres dépenses	296 700	141
Dépenses réelles	836 686	398
Dép exceptionnelles	0	
Total des dépenses	836 686	398
Résultat 2009	266 035	
Total dépenses	1 102 721	524



Recettes de fonctionnement

	€	€/h
Prdts d'exploitat.	60 500	29
Transferts reçus	417 088	198
Recettes fiscales	621 728	296
Autres recettes	3 405	2
Recettes réelles	1 102 721	524
Excédent	0	
Total recettes	1 102 721	524

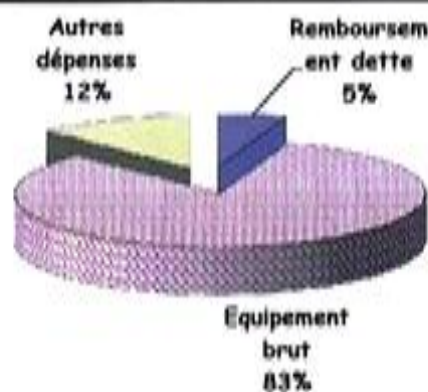


Dépenses d'investissement

	€	€/h
Remboursement dett.	130 000	62
Équipement brut	2 006 474	954
Autres dépenses	298 743	142
	2 435 217	1 158

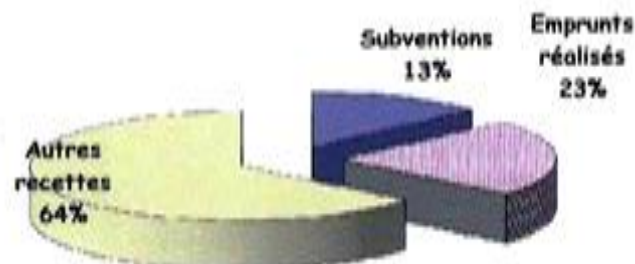
Dont déficit n-1 293 243

Dépenses n 2 141 974



Recettes d'investissement

	€	€/h
Subventions	328 238	156
Emprunts réalisés	552 132	263
Autres recettes	1 554 846	739
	2 435 217	1 158



FLEURIR C'EST EMBELLIR

Avec l'arrivée du printemps, les maisons et jardins reprennent des couleurs. Fleurir, apporter des touches personnelles à notre environnement, quelle belle image offerte aux passants !

La municipalité félicite tous nos concitoyens, qui avec amour et passion, participent à l'embellissement de la commune.

Les plus belles réalisations seront récompensées.

FETE des RUES le 10 MAI - 21^{ème} anniversaire -

Le Comité des Fêtes a invité des artistes pour la cinquième année consécutive qui se retrouveront au « Jardin des Artistes » au pied de l'église. Peintres, sculpteurs, céramistes, aquarellistes, seront présents et vous accueilleront dans ce cadre de verdure : Hervé Psycher, Chéni, Michel Tugler, Guy Minaro, Jean Riedweg, Rosemonde, Jean Michel Peltier,,

Nouveauté :

Face à l'église et dans la salle Schyrr vous pourrez découvrir la « cour des Artisans d'Art », ceux-ci vous montreront leur savoir-faire et leurs pièces uniques : pâte à sel, broderie, bijoux, damassage, reliure, verre, éventail,,

Les associations locales vous invitent à leurs stands de restauration tout au long de la journée, vous proposant des Fleischschnackas, du Cochon grillé à la broche, des tartes flambées, des côtelettes, grillades, saucisses, sandwiches, frites, pâtisseries.

L'animation dans les rues sera assurée par le groupe d'échassiers, la Bandas de Pfetterhouse, le groupe de danses de l'ASCL ; ceux-ci déambuleront entre les stands du marché aux puces. Un trampoline, un manège de motos, la Tour Infernale des Sapeurs Pompiers, les Échecs contribueront à l'ambiance conviviale de la Fête. La « Krutzkopf-Kapalla » animera le bal champêtre à la salle de musique.

Hochstatt vous accueillera avec grand plaisir ce 10 mai 2009.

FÊTE DE LA MUSIQUE le 21 JUIN

Quelques musiciens parcourront le village pour célébrer le retour de l'été. A partir de 16H30 la société de Musique se fera un plaisir de vous accueillir pour un moment de détente sous la frondaison des tilleuls, en cas de mauvais temps, la fête aura lieu à l'intérieur de la salle. Pour cette fin d'après-midi, nous vous convions à venir écouter, la musique municipale dans un répertoire de circonstance, la chorale Concordia de Hochstatt et la classe d'orchestre.

Tout au long de la soirée, vous pourrez vous attarder au stand buvette pour vous désaltérer, et si d'aventure, vous aviez un petit creux, un stand merguez, viennoise saura vous reconforter.

KERMESSE DES ECOLES le 28 JUIN

La kermesse est organisée conjointement par l'équipe des enseignants, de leurs auxiliaires et l'association AOSE. Les recettes récoltées durant cette journée permettront de financer en partie des projets extrascolaires. Jeux, stands de pâtisseries, tombola et lâcher de ballons seront au rendez-vous. Les spectacles concoctés par les enseignants et leurs élèves seront les moments forts de cette fête.

Les organisateurs vous espèrent nombreux afin que cette journée soit une réussite.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

8 mai	11h30	Cérémonie du souvenir	U.N.C	Monument aux morts
10 mai	Journée	Fête des Rues	Comité des fêtes	Rues du village
23 mai	14h00	Tournoi « Blitz René Guerre » (Échecs)	ASCL	Salle Elisabeth Schyrr
13 juin	18h30	Gala de Danse	ASCL	Salle de musique
19 juin	18h30	Fête de la musique	Société de Musique /Chorale	Salle de musique
21 juin	Journée	Grepeltturnier	ASH	Stade
28 juin	14h00	Kermesse des Ecoles	AOSE	Complexe scolaire
30 juin	19h00	Palmarès de l'école de musique	École de Musique	Salle de musique
28 août	20h00	Cinéma en plein air	AOSE	Atelier communal

ENVIRONNEMENT ET CIVISME

Respecter le bien public et la tranquillité de notre village, faire preuve de civisme et ainsi apporter sa contribution au « Bien vivre ensemble », faisons le pari d'y participer, chacun à son niveau.

Nous rappelons les règles ci-après :

Elagage des haies et arbres en bordure des voies publiques

Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux (chemins, sentiers, etc.) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies à une hauteur de 2m.

Bruits

Sont interdits, de jour comme de nuit, sur le territoire de la commune:

- Tous bruits particulièrement gênants susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage
- Les réparations ou réglages de moteur, à l'exception des réparations de courte durée
- L'utilisation des pétards ou autres pièces d'artifice (sauf dérogation)
- Les rassemblements nocturnes troublant le repos des habitants et tout acte de nature à compromettre la tranquillité publique
- La responsabilité des parents est engagée pour les problèmes de nuisances sonores dues aux scooters ou autres engins utilisés par les mineurs

Par ailleurs, il est rappelé que:

- L'usage de tout outillage à moteur (tondeuse, taille-haie, etc.) est interdit les jours ouvrables avant 8 h, et après 20 h (samedi après 18 h) et les dimanches et jours fériés (arrêté municipal n°30/1997 du 10 juin 1997)
- Les propriétaires et possesseurs d'animaux de compagnie, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage
- Les propriétaires de piscine doivent être attentifs à ne pas troubler le voisinage par des bruits émanant de telles installations

Chiens

Il est impératif pour chaque propriétaire de garder les chiens en laisse et d'éviter leur divagation sur la voie publique. Ne laissez aucune trace de leur passage par respect de la propreté de la voie et des trottoirs.

Feux

Il est interdit de brûler en plein air les déchets de jardin.

Chemins piétonniers

Gardons propres les chemins piétonniers que nos enfants et leurs parents utilisent en toute sécurité.

D'avance un grand merci à tous nos concitoyens qui participent ainsi au « Bien vivre ensemble » à HOCHSTATT.

LIAISON MULHOUSE – ALTKIRCH – BURNHAUPT LE BAS

La Commission Permanente du Conseil Général, par délibération du 22 septembre 2006, arrêté les modalités de la concertation relative au projet de liaison Altkirch - Mulhouse - Burnhaupt-Le-Bas.

La seconde phase de la concertation publique portant sur les études d'avant-projet, se déroulera suivant les modalités décrites ci-dessous :

- Trois semaines d'exposition des études d'avant projet du 5 mai au 26 mai à la mairie pendant les heures d'ouvertures.
- Une réunion publique de clôture aura lieu :

Le jeudi 11 juin 2009 à 20 heures à la salle Polyvalente d'Illfurth

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Un **délai de plusieurs semaines** est nécessaire pour son établissement.

Ne laissez pas vos papiers gâcher vos vacances. Regardez dès à présent leurs dates de validité et passez à la mairie pour les renouveler